

Nous avons le plaisir de vous informer que l'année 2018-2019 apportera des changements au fonctionnement de l'école intercommunale de musique !

En effet, suite à la fusion des deux anciennes structures de Saint Brevin les Pins et de Paimboeuf, un nouveau projet d'établissement sera mis en œuvre dès la rentrée prochaine. Il a été élaboré durant toute cette année scolaire par l'équipe enseignante, en concertation avec les élus et les services de la CCSE. Partant d'un diagnostic de l'offre existante, ce projet d'établissement a pour but de proposer des objectifs d'évolution pour les années à venir.

Aussi, deux réunions de présentation de ce nouveau projet d'établissement vous sont proposées :

- à Paimboeuf : le **mardi 4 septembre à 20h**, salle Cutullic
- à Saint Brevin les Pins : le **vendredi 7 septembre à 20h**, salle des Dunes

Pour la rentrée 2018-2019, plusieurs changements seront déjà mis en œuvre :

**Le cours d'éveil sera désormais proposé aux enfants scolarisés en Grande Section de maternelles** : d'une durée de 30 minutes hebdomadaires, ce cours permet de familiariser l'enfant avec la musique, les instruments, le langage et les codes musicaux.

**La mise en place d'un « parcours découverte »** : pour les enfants scolarisés en CP ou CE1. Véritable tremplin vers la formation musicale et l'apprentissage instrumental, c'est un cours collectif qui mêle culture musicale et initiation instrumentale (trois à quatre instruments seront abordés dans l'année). Chaque semaine, les élèves participeront à un cours composé de deux séances dont les horaires s'enchaînent immédiatement :

- une séance d'initiation musicale de 45 minutes, avec un professeur de formation musicale ;
- une séance d'initiation instrumentale en trinôme de 45 minutes, avec un professeur d'instrument (rotation toutes les 8 semaines environs, afin de découvrir plusieurs instruments durant l'année).

**La mise en place d'un cursus d'enseignement** accompagnant nos élèves tout au long de leur scolarité :

CYCLES D'ETUDES	DISCIPLINES OBLIGATOIRES	DUREE HEBDO
<b>EVEIL</b> Durée : 1 an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation musicale</li> </ul>	0h30
<b>PARCOURS DECOUVERTE</b> Durée : 1 an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier Instrumental Collectif</li> </ul>	1h30
<b>CYCLE D'INITIATION</b> Durée : 3 à 5 années <i>A partir de 7 ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation musicale</li> <li>• Cours instrumental ou vocal</li> <li>• Pratique collective</li> </ul>	1h15 0h20/0h30 0h45/1h15
<b>CYCLE D'EXPLORATION</b> Durée : 3 à 4 années <i>A partir de 11 ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation musicale ou module de culture musicale</li> <li>• Cours instrumental ou vocal</li> <li>• Pratique collective</li> </ul>	0h45/1h15 0h20/0h30 0h45/1h15
<b>CYCLE D'APPROFONDISSEMENT</b> Durée : 2 à 3 années <i>A partir de 14 ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module culture musicale (en option)</li> <li>• Cours instrumental ou vocal</li> <li>• Pratique collective</li> </ul>	0h45/1h15 0h20/0h30 0h45/1h15
<b>PARCOURS LIBRE</b> En fonction des profils et des places disponibles	A définir en fonction d'un projet d'accueil individualisé contractuel	
<b>PARCOURS ADULTE</b> En fonction des places disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation musicale (en option)</li> <li>• Pratique collective</li> <li>• Cours instrumental ou vocal</li> </ul>	1h15 0h45/1h15 0h20/0h30

La **pratique collective** revêt un caractère obligatoire, elle est un élément central de notre projet : vecteur de motivation, de progrès et de cohésion au sein de l'école. Il en est de même pour le cours de **formation musicale** (obligatoire pour les cycles d'initiation et d'exploration) qui permet aux élèves d'acquérir toutes les notions indispensables à la pratique de la musique (écoute, lecture, travail de la voix et de l'oreille, culture et théorie).

Nous espérons que vous partagerez notre enthousiasme pour ce projet, né du seul souci de dispenser à vos enfants un enseignement musical de qualité.

Avec nos meilleurs sentiments musicaux !

L'équipe pédagogique